

Poste 18: May 1798.

Il y a bien longtemps, mon cher Ami, que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos lettres & que j'en attends en vain d'un courrier à l'autre. Votre dernière étoit du 23. Octobre 1797 & j'y répondis le 24. Novembre en y en joignant une dictée par le dévoi & la reconnaissance. Vous m'annonciez que j'avois de nouveaux avis de vous, à la fin de cette année au commencement de celle-ci; cependant je n'en ai reçu aucun ni discuté ni indirectement. La discution, dont tant de justes considérations me font une loi, m'empêcheroit de vous le rappeler, si votre long silence ne me faisait craindre que mes deux lettres du 24. & 26. ne vous soient pas parvenues, ou qu'il ne soit perdu des vôtres. Dans l'un ou l'autre cas je pourrois vous paraître coupable d'une négligence impardonnable & c'est pour prévenir ce blâme que je prends le parti de vous écrire aujourd'hui. Je ne vous entretiendrois point des événements qui ont signalé dans le commencement de cette année d'une manière si distincte pour la France. Les rapports publics que nous auront suffisamment instruit. L'avenir est toujours d'une grande obscurité pour nous comme pour le reste de l'Europe. Mais à travers cette obscurité l'état actuel où nous nous trouvons ne nous fait que trop enterrer que nous avons encore beaucoup de mal à attendre & très peu de tranquillité à espérer.

Quand cette lettre vous parviendra vous aurez sans doute tenu l'Assemblée qui ont déclaré d'Altone pour Londres le 29. Avril. Je vous prie, Mon cher Ami, de dire à l'auteur que j'ai reçu sa Lettre du 28. 5<sup>e</sup> & que je lui écrirai lorsque je saurai ce qu'il a demandé. Faites-lui mes plus tendres amitiés. Toutes les communications avec l'Angleterre sont devenues si officielles, que je ne sais réellement comment on peut prendre pour y clore avec la certitude qu'on voudra & gagner ma réputation. A word to the wise. Jugez par lui-même si ces échos infabulés nécessitent quelque rigueur de la part de ceux qui n'y interforment.

Permettez-moi, mon cher Ami, d'employer votre intervention pour rendre service à une personne pour qui je m'intéresse. M. de St. Germain, c'est tout dire, a voyagé avec quelques jeunes Seigneurs Anglais & il a eu tout lieu de se louer dans ces marques de satisfaction que lui ont données leurs Parents. De ce nombre a été My Lord St. Asaph fils de My Lord Ashburnham qui vous est bien connu. Ses biens avaient mis M. de St. Germain et une fille unique qu'il a dans l'ainance, mais il y a trois ou quatre ans qu'une banqueroute lui enleva tout ce qu'il tenait de la générosité. Il ne lui reste qu'une pension de My Lord Ashburnham, qui est très régulièrement payée, & une autre moins considérable qui ne l'est pas autant. Il me l'autre finitent avec lui, mais Lord Ashburnham a eu la bonté d'en apporter une, <sup>d 50 £ R.</sup> par un acte en bonne forme à M. de St. Germain <sup>qui va</sup> dans lequel il a été après le décès de son Père, & Lord St. Asaph a <sup>biens perdus</sup> également gardé la pension d'une autre de ses filles comme longtemps qu'il a appris le recouvrement total de la petite fortune de M. de St. Germain. Il y a trois ans qu'il lui annonça son intention & qu'il lui demanda le nom de baptême de sa fille, pour pouvoir en faire pape & se faire un acte juridique. Non seulement M. de St. Germain lui envoie tout de suite ce qu'il demandait, mais depuis il a eu l'honneur de lui écrire à différentes époques, non pas lui rappeler sa promesse généreuse en laquelle il a la plus entière confiance, mais pour lui parler de ses sentiments pour lui & pour My Lord son Père, & pour apprendre de leurs nouvelles. Il a reçu dans ces trois ans aucune réponse à aucune de ses lettres, & la récécration <sup>bonne</sup> jointe au délabrement de sa santé, qui depuis peu d'années ne lui laisse plus aucune espérance de guérison, l'empêche de les multiplier. Dans cet état, où il se peut qu'il vise à se mort comme très prochain & où sa faiblesse est extrême, toute sa sollicitude se trouve sur sa fille à qui il se peut laisser qu'un malheur peu considérable & la certitude des biens qu' My Lord Ashburnham & My Lord St. Asaph veulent bien lui continuer. Il a cette certitude du côté du premier, mais donne le long silence du second lui fait craindre que quelque résolution dont il se peut se former, <sup>une</sup> idée, n'ait suspendu ou rendu irréelle l'intention qu'il lui avait manifestée concernant de son propre mouvement

L'avez une bonté & une amitié dont il conservera jusqu'à son dernier moment  
le plus vif sentiment. Il n'en conserve pas un moins vif du bonté qu'ayé Lord  
Ashburnham à lui pour lui & lui ne peut perfer plus loin ceux de respect  
& détrachement que tous leurs procédés lui ont inspiré. Vous comprenez, mon cher  
ami, combien dans l'état de faiblesse où se trouve ce pauvre homme, il doit être  
peiné du long silence de Lord St. Asaph & de l'inertie qui en résulte pour  
le sort de M. le S. Gernain. Je vous donc vous prie de voulez bien, soit par vous-  
même soit par My Lady Holdensope, savoir de ce Seigneur, si l'avez les différentes  
lettres de Mr. le S. Gernain, & en ce cas, à quelle peuvent être les raisons de sa  
silence. Aux difficultés que lui devraient présenter des causes qui peuvent l'avoir  
occasionné, je joind le traité débat pris par le Bill dont on a étendue l'effet à  
la Suise, de toute espèce de reçus d'Angleterre, & cette crainte je l'ai aussi pour  
moi-même. <sup>oublié</sup> Le Service que j'ose vous demander pour moi, ayant la bonté de me rendre  
celui de m'informer des moyens que je pourrois employer pour rétirer d'Angleterre  
mes petits rentes dont la privation me mettroit dans le dernier embarras. Vous m'elli-  
gerez extrêmement en me faisant sur ces deux objets la réponse la plus pro-  
priétaire sera possible.

Vous savez mon cher Ami, où porter l'hommage de mon profond Respect & de  
tous sentiments que vous me connoissez. Rappellez-moi avec eux un souvenir  
de l'excellente Lady Holdensope dont j'espere que la bonne Sainte se souhaitera de  
mme que la vôtre. Les circonstances où nous sommes & celles où nous avons été tout  
pas affecté celle de mes. Sans autant que j'avois lieu de le croire, & quant  
à la mienne elle est à peu près telle que peut raisonnablement espérer un  
homme qui a 70 ans accomplis & dont la vie a été assez mêlée de biens &  
de mal. Bien ne m'infilt souhaitez la prolongation, mais il faut se soumettre  
aux sages dispositions du sauverain arbitre des événements, & je suis résigné  
à tout ce qu'il ordonnera de moi. Je fais mille voeux, mon cher Ami, pour que la  
fin de votre carrière soit plus riante que la mienne, & pour que tout ce qui vous  
entoure augmente jouramment vos jupasses & votre satisfaction. Conservez-moi  
votre précieuse amitié, & comptez sur mon tendre & invanable attachement.

F. S.



A V Monieur  
Monieur le General De Brûlé,  
in Stable Yard  
S. James's  
Angleterre  
par l'Allemagne. à Londres.

